

OCCITANIE LIVRE ET LECTURE

Association

14, rue des Arts
31000 TOULOUSE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

OCCITANIE LIVRE & LECTURE

Association

14, rue des Arts

31000 Toulouse

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de l'association OCCITANIE LIVRE & LECTURE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association OCCITANIE LIVRE & LECTURE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Castelnau-Le-Lez, le 19 avril 2019

Le commissaire aux comptes

Consultants Auditeurs Associés

The image shows two handwritten signatures. The first signature on the left is written in red ink and is highly stylized, with a large loop at the beginning. The second signature on the right is written in blue ink and is also stylized, with a prominent horizontal stroke at the end.

Gérard JEANNET

Alain HUDELLET

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent Néant	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Concessions, brevets, droits similaires	264 615,98	111 713,37	152 902,61	10,46		
Autres immobilisations incorporelles	8 004,00	1 348,91	6 655,09	0,46		
Immobilisations incorporelles en cours	7 401,60		7 401,60	0,51		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Constructions	239 015,94	125 108,85	113 907,09	7,79		
Installations techniques, matériel & outillage industriels	2 367,60	1 513,95	853,65	0,06		
Autres immobilisations corporelles	155 228,01	118 796,16	36 431,85	2,49		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations	163,50		163,50	0,01		
Autres immobilisations financières	7 676,33		7 676,33	0,52		
TOTAL (I)	684 472,96	358 481,24	325 991,72	22,29		
STOCKS ET EN COURS:						
Avances & acomptes versés sur commandes	5 124,48		5 124,48	0,35		
Créances usagers et comptes rattachés	6 399,79		6 399,79	0,44		
Autres créances						
· Fournisseurs débiteurs	2 598,02		2 598,02	0,18		
· Personnel	1 489,46		1 489,46	0,10		
· Organismes sociaux	1 545,00		1 545,00	0,11		
· Autres	914 797,45		914 797,45	62,55		
Disponibilités	175 453,27		175 453,27	12,00		
Charges constatées d'avance	29 032,42		29 032,42	1,99		
TOTAL (II)	1 136 439,89		1 136 439,89	77,71		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	1 820 912,85	358 481,24	1 462 431,61	100,00		

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent Néant		
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise	208 184,97	14,24		
Réserves	71 709,02	4,90		
Report à nouveau	129 413,07	8,85		
Résultat de l'exercice	-5 737,27	-0,38		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	283 018,00	19,35		
TOTAL(I)	686 587,79	46,95		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	86 459,00	5,91		
TOTAL (II)	86 459,00	5,91		
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement	85 352,98	5,84		
TOTAL(III)	85 352,98	5,84		
DETTES				
Fournisseurs et comptes rattachés	326 887,65	22,35		
Autres	201 983,86	13,81		
Produits constatés d'avance	75 160,33	5,14		
TOTAL(IV)	604 031,84	41,30		
TOTAL PASSIF	1 462 431,61	100,00		

ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2018		Exercice précédent Néant		Variation %	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation %
PRODUITS D'EXPLOITATION:							
Prestations de services	29 226,91		29 226,91	100,00			29 226 N/S
Montants nets produits d'expl.	29 226,91		29 226,91	100,00			29 226 N/S
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:							
Subventions d'exploitation			1 875 423,83	N/S			1 875 423 N/S
Cotisations			8 155,00	27,90			8 155 N/S
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			152 567,72	522,02			152 567 N/S
Autres produits			23,31	0,08			23 N/S
Transfert de charges			30 105,50	103,01			30 105 N/S
Sous-total des autres produits d'exploitation			2 066 275,36	N/S			2 066 275 N/S
Total des produits d'exploitation (I)			2 095 502,27	N/S			2 095 502 N/S
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun							
PRODUITS FINANCIERS:							
Autres intérêts et produits assimilés			54,73	0,18			54 N/S
Total des produits financiers (III)			54,73	0,18			54 N/S
PRODUITS EXCEPTIONNELS:							
Sur opérations de gestion			4 630,66	15,84			4 630 N/S
Sur opérations en capital			85 497,45	292,54			85 497 N/S
Total des produits exceptionnels (IV)			90 128,11	308,38			90 128 N/S
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			2 185 685,11	N/S			2 185 685 N/S
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-5 737,27	-19,62			-5 737 N/S
TOTAL GENERAL			2 191 422,38	N/S			2 191 422 N/S
CHARGES D'EXPLOITATION:							
Autres achats non stockés			123 779,64	423,52			123 779 N/S
Services extérieurs			256 008,75	875,96			256 008 N/S
Autres services extérieurs			438 453,10	N/S			438 453 N/S
Impôts, taxes et versements assimilés			48 716,15	166,69			48 716 N/S
Salaires et traitements			604 949,34	N/S			604 949 N/S
Charges sociales			301 020,54	N/S			301 020 N/S
Autres charges de personnel			727,69	2,49			727 N/S
Subventions accordées par l'association			116 148,00	397,41			116 148 N/S
Dotations aux amortissements et aux dépréciations							
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements			97 835,48	334,75			97 835 N/S
.Pour risques et charges : dotation aux provisions			8 080,00	27,65			8 080 N/S
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées			158 920,70	543,76			158 920 N/S
Autres charges			35 684,82	122,10			35 684 N/S
Total des charges d'exploitation (I)			2 190 324,21	N/S			2 190 324
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun							
CHARGES FINANCIERES:							
Total des charges financières (III)							
CHARGES EXCEPTIONNELLES:							

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2018		Exercice précédent Néant		Variation	%
Sur opérations de gestion	945,67	3,23			945	N/S
Sur opérations en capital	152,50	0,52			152	N/S
Total des charges exceptionnelles (IV)	1 098,17	3,76			1 098	N/S
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	2 191 422,38	N/S			2 191 422	N/S
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT						
TOTAL GENERAL	2 191 422,38	N/S			2 191 422	N/S

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations						
Personnel bénévole						
TOTAL						

Annexes**PREAMBULE**

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.
Il s'agit du premier exercice depuis la création de l'association.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 462 431,61 E.

Le résultat net comptable est une perte de 5 737,27 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

ELEMENTS SIGNIFICATIFS :

En date du 22/12/2017 a été établi un traité de fusion par voie de création d'une association nouvelle « Occitanie Livre et Lecture », des associations :

Languedoc Roussillon Livre et Lecture (LRL) association créée le 11/12/2017

ET

Centre Régional des Lettres Midi-Pyrénées (CRL) association créée le 19/06/1984

La fusion s'inscrit suite à la réforme territoriale, les deux anciennes régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon ont fusionné à compter du 1^{er} janvier 2016 pour former la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée.

La région Occitanie a donc considéré qu'il y avait une logique à ce que la politique du livre soit menée au sein de la Région par une seule structure associative partenaire de la dite région.

Traitement comptable :

Par simplification dans l'annexe, les soldes d'ouverture des tableaux de variation correspondent à la somme des soldes cumulés des comptes clôturés au 31/12/2017 des deux entités fusionnées.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.
- affirmation de l'application du règlement CRC n° 99/01
- la méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historique;
- aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé :

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

- Créances et dettes :

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

- Disponibilités :

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 684 473 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	91 732	188 290		280 022
Immobilisations corporelles	383 993	12 619		396 612
Immobilisations financières	7 840	153	153	7 840
TOTAL	483 565	201 061	153	684 473

Amortissements et provisions d'actif = 358 481 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	75 146	37 916		113 062
Immobilisations corporelles	185 499	59 920		245 419
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	260 645	97 835		358 481

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concessions, brevets, etc...	53 334	46 796	6 538	de 1 à 3 ans
Site internet	65 552	36 112	29 440	de 1 à 5 ans
Portail numérique	145 729	28 805	116 924	5 ans
Logo / charte graphique	8 004	1 349	6 655	5 ans
Aménagement des étages 1 et 2	239 016	125 109	113 907	de 5 à 6 ans
Matériels industriel	2 368	1 514	854	5 ans
Agencements	34 663	32 337	2 326	de 2 à 10 ans
Matériel de bureau	92 840	70 547	22 293	de 2 à 10 ans
Mobilier	27 725	15 912	11 813	de 1 à 10 ans
Immobilisations en cours site internet	7 402	0	7 402	Non amortiss.
TOTAL	676 633	358 481	318 152	

Etat des créances = 963 538 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	7 676		7 676
Actif circulant et charges d'avance	955 862	955 862	
TOTAL	963 538	955 862	7 676

Produits à recevoir par postes du bilan = 10 321 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	10 321
Disponibilités	
TOTAL	10 321

Charges constatées d'avance = 29 032 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Fonds dédiés :

Situations	Montant Initial	(c) au début de l'exercice (compte 194) (a)	Utilisation en cours d'exercice (compte 789) (b)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 689) (c)	Fonds restants à engager en fin d'exercice (a) - (b) + (c)
Ressources					
MINISTERE DE LA CULTURE :					
Tournée dis-moi dix mots en librairie		6 000	6 000		0
DRAC :					
Numérisation 2017		15 000	15 000		0
Catalogage 2017		17 000	17 000		0
Catalogage 2018	12 000			12 000	12 000
Journée Design bibliothèques	10 000			10 000	10 000
REGION :					
Fonctionnement 2016		12 000	12 000		0
Fonctionnement 2017		20 000	20 000		0
Aide technologies numériques					0
CONSEIL DEPARTEMENTAL					
Aide 2017		9 000	9 000		0
Programme d'action 2018	7 000			7 000	7 000
BNF SUBVENTIONS	129 921		73 568	129 921	56 353
TOTAUX	158 921	79 000	152 568	158 921	85 353

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Provisions = 86 459 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	78 379	8 080			86 459
TOTAL	78 379	8 080			86 459

Etat des dettes = 604 032 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	326 888	326 888		
Dettes fiscales et sociales	201 984	201 984		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	75 160	75 160		
TOTAL	604 032	604 032		

Charges à payer par postes du bilan = 126 977 E

Charges à payer	Montant
Emprunt et dettes établissement. de crédit	
Emprunt et dettes financières diverses	
Fournisseurs	36 107
Dettes fiscales et sociales	90 870
Autres dettes	
TOTAL	126 977

Produits constatés d'avance = 75 160 E

Détail des produits constatés d'avance :

*Tournée dis mois dix mots : 6 000€**Médiation : 20 000€**BNF Toulouse : 6 637€**BNF Figeac : 6 000€**BNF Condom : 7 000€**Toulouse retro conversion : 810€**Institut Français : 20 000€**Grand Cahors numérisation : 2 500€**AD82 Numérisation : 2 071,11€**AD82 Bagnères Bigorre : 414,22€**AD65 Numérisation : 1 656,89€**Montauban numérisation : 2 071,11€*

La répercussion sur le résultat de ces produits constatés d'avance est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT***Autres informations relatives au compte de résultat*

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 10 321 E

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Produits à recevoir	1 450
Etat produits à recevoir	8 871
TOTAL	10 321

Charges constatées d'avance = 29 032 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance	29 032
TOTAL	29 032

Charges à payer = 126 977 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	36 107
TOTAL	36 107

Dettes fiscales et sociales	Montant
Conges à payer	43 604
Autres charges à payer	9 166
Provision charges à payer sur congés payés	26 036
Provision formation continue	12 064
TOTAL	90 870

Produits constatés d'avance = 75 160 E

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance	75 160
TOTAL	75 160